

Atlas des enjeux paysagers du Finistère

Le paysage,
une responsabilité collective



PRÉFET
DU FINISTÈRE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère

www.finistere.gouv.fr

Atlas des enjeux paysagers du Finistère

**Le paysage,
une responsabilité collective**



Janvier 2020

Sommaire

Introduction.....	3
Qu'est-ce que l'atlas des paysages ?.....	4
Comprendre les paysages du Finistère.....	6
L'ancrage au socle naturel.....	6
La marque du bocage.....	9
L'implantation des villes.....	11
L'empreinte des infrastructures.....	15
Les unités paysagères.....	16
Les paysages insulaires des îles et des îlots.....	18
Les plateaux du Léon et du Trégor.....	20
La presqu'île de Crozon et les estuaires.....	30
Les Monts et le Bassin de Châteaulin.....	40
La Cornouaille et la Baie d'Audierne.....	48

Ce document est une présentation synthétique de l'Atlas des enjeux paysagers du Finistère dont la version complète est consultable en ligne sur le site de la préfecture du Finistère, dans la rubrique « Politiques publiques » :

Accueil > Politiques publiques > Aménagement du territoire, construction, logement > Connaissance du territoire > Paysages

Comité technique :

- DDTM du Finistère : E. Cochard et agents du service aménagement
- DREAL Bretagne : A-L. Jaillais (DREAL)
- Architecte et paysagiste conseils de l'État : V. Rieusset et D. Wurtz

Rédaction et conception :

La TeleScop (S. Ayoubi, C. Dupaquier, J. Chaurand)

Toutes les photos, sauf mention contraire, sont la propriété de la DDTM du Finistère.

Les définitions des **mots** sont à retrouver dans le lexique en introduction, ou dans le glossaire, de la version en ligne de l'Atlas des enjeux paysagers du Finistère.

L'île d'Ouessant, les Monts d'Arrée, la presqu'île de Crozon, la cité classée de Locronan, la pointe du Raz, la cité médiévale de Quimper, la pointe de la Torche, la ville close de Concarneau... Ces sites emblématiques ont de tous temps permis de décrire et d'évoquer la variété de paysages et d'ambiances qui forgent l'identité du département breton du Finistère.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère a édité en 2018 un atlas des enjeux paysagers du Finistère. Ce document traduit la volonté de préciser et de compléter la connaissance de cette diversité des paysages en offrant notamment des éléments de compréhension et des éclairages sur les préoccupations paysagères.

L'ambition d'un tel document est multiple : disposer d'une approche et d'une définition commune du **paysage** pour mieux le comprendre, fournir un ouvrage numérique riche en photos et cartes pour découvrir la qualité et la dynamique des paysages, et, enfin, nourrir la vision de l'État dans son rôle de personne publique associée et mettre à disposition des décideurs un outil de diagnostic afin d'aménager durablement le territoire.

L'atlas des enjeux paysagers du Finistère est ainsi composé de quatre fascicules offrant une description des paysages et de leurs dynamiques au travers de 20 unités paysagères. Le contenu de ces fascicules est téléchargeable sur le site de la [Préfecture du Finistère](#).

Le paysage désigne « une **partie de territoire** telle que **perçue par les populations** », aussi, afin de faciliter l'appropriation de cet outil volumineux, tant par les collectivités que les particuliers, la présente brochure en propose une approche synthétique et pédagogique.

Qu'est-ce que l'atlas des paysages ?

Patrimoine commun de la Nation, le paysage désigne une « partie du territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques » (article L.350-1 A du code de l'environnement).

Un atlas des enjeux paysagers propose une approche visuelle permettant :

- de connaître la variété des paysages du Finistère et de comprendre leur fondement,
- et d'identifier les **éléments du paysage** ainsi que les **unités** et **structures paysagères**, à différents niveaux de perception, afin d'établir un état des lieux dynamique du territoire.

En tant que « base de connaissance » de la diversité paysagère du territoire, l'atlas contribue ainsi à la protection et à la mise en valeur d'un territoire en développant et pérennisant une culture du paysage auprès des acteurs de ce territoire. Il peut également avoir vocation à devenir un outil de sensibilisation du grand public à la connaissance des paysages.



Outil de développement durable

L'évolution du cadre réglementaire depuis la loi Paysage du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages (en passant par la Convention Européenne du Paysage du 20 octobre 2000 jusqu'à la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages), vise à une meilleure prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement du territoire.

L'atlas des enjeux paysagers, en identifiant et en questionnant les enjeux propres à chaque **unité paysagère**, se présente comme un outil d'aide à la décision pour les acteurs du paysage qu'ils soient collectivités territoriales, services de l'État ou particuliers. Ainsi, il permet à chacun d'adapter ses projets, modes de gestion, manières de faire aux singularités des différents paysages du territoire.

L'utilité opérationnelle directe de l'atlas peut être mise à profit dans les réflexions liées aux **politiques du paysage** définies par les autorités publiques que ce soit en termes

d'objectif de qualité paysagère, protection ou aménagement des paysages.

Correspondance des fiches « outils » du fascicule 4 de l'atlas des enjeux paysagers du Finistère avec les enjeux identifiés dans les unités paysagères du fascicule 3

Combinaison d'éléments naturels et humains



La ville close et le port de Concarneau © JP Ferrand

L'atlas des enjeux paysagers du Finistère réalisé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère, se positionne dans une gamme de perception relativement large en établissant un état des lieux dynamique à l'échelle départementale.

Grâce à son approche thématique, il a permis de dégager les fondements du paysage finistérien à partir des interactions entre les grands éléments structurants que sont la géologie, qui fonde le relief, l'hydrographie et les types de côtes, qui impactent l'occupation du sol. En découlent d'autres éléments prégnants tels que :

- l'implantation des villes historiquement en bordure des fleuves navigables,
- l'habitat diffus résultant de l'histoire et de l'activité agricole,

- la présence récurrente d'un patrimoine religieux, militaire et maritime,
- l'empreinte forte des activités agricoles et maritimes,
- le patrimoine végétal.

Vision humaine du territoire

La prise en compte des représentations sociales et des perceptions des paysages finistériens par les populations est un enjeu primordial identifié dans l'atlas des enjeux paysagers du Finistère. Cet enjeu va trouver son expression à travers la définition de différents types de paysages dont certains, inventoriés et reconnus pas les institutions, bénéficient d'une protection d'un point de vue juridique.

De **sensibilité paysagère** plus ou moins élevée, les **paysages emblématiques** jouent un rôle établi en faveur de l'identité du Finistère au même titre que les « autres paysages » dits ordinaires, à la sensibilité ponctuelle, même si ces derniers ne participent pas directement à l'image externe du département.

Les **paysages institutionnalisés** participent aussi de cette reconnaissance du territoire finistérien en conjuguant à la fois des dimensions patrimoniales et paysagères. Ces sites singuliers sont reconnus pour leur valeur et leur intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Pays d'Iroise plateau agricole et bocage



Comprendre les paysages du Finistère

—○ L'ancrage au socle naturel

Lentement façonné par les éléments naturels, les paysages du Finistère ont été modifiés, et parfois dégradés, par la présence humaine. Ils restent néanmoins toujours marqués par leur variété et leur diversité, et par le caractère emblématique de certains sites remarquables.

Telle pierre, tel édifice



Le Menez Hom

Déterminant dans l'organisation de l'espace et des paysages, le relief finistérien s'organise d'est en ouest autour de monts bretons formant une double rangée de collines jusqu'à la mer : les monts d'Arrée au nord, où se trouvent les sommets les plus élevés de Bretagne, et les montagnes noires au sud, encadrant le bassin de Châteaulin et la vallée de l'Aulne.

Des plateaux périphériques, entaillés par les vallées, s'abaissent par paliers vers le littoral : au nord le plateau Léonard, à l'est de Morlaix le Trégor et, au sud des montagnes noires, les plateaux de la Cornouaille.



Les Rochers de Groac'h, à Cléder

La nature des roches, la géologie, détermine en grande partie le relief. Les grès et **schistes** durs, résistants à l'érosion, forment des croupes lourdes ou des rochers déchiquetés. Les **schistes** tendres sont présents dans les bassins où ils apparaissent en creux des paysages dans les vallons. La combinaison des roches dures et tendres va former des baies sur le littoral ou des **rias** dans les estuaires.

À travers son architecture mimétique, le bâti finistérien est caractérisé par l'utilisation de roches locales dans la construction traditionnelle. Habitations, édifices religieux, ouvrages d'art sont le reflet visible dans le paysage des caractéristiques de ce socle géologique.



Le Cairn de Barnenez, à Plouézoc'h

De la source à l'estuaire

L'eau est un élément identitaire très fort des paysages naturels finistériens. Le réseau hydrographique est très dense du fait de l'imperméabilité générale des terrains, générant des cours d'eaux nombreux et de faible importance.



La forêt du Cranou

Les fleuves côtiers ont formé des paysages caractéristiques, accidentés et pentus, influencés par la marée. À l'image du bassin hydrographique de l'Aulne, les abords des cours d'eaux sont caractérisés par une végétation dense, une alternance de tracés rectilignes et de méandres, des embouchures navigables.

Redonner sa place à l'eau dans les paysages afin de retrouver un contact visuel avec cet élément structurant du paysage est un enjeu fort du territoire finistérien. Pour y parvenir, il s'agira notamment de mettre en place des

Le Roc'h Trevezel, à Plouneour Menez © PNR Armorique



actions permettant la valorisation du réseau hydrographique et du patrimoine hydraulique.

Dialogue entre terre et mer

Le Finistère est le département métropolitain le plus riche en façade littorale (avec près de 1 400 km de côtes) lui conférant une ambiance maritime forte. Dans ses paysages alternent côtes contrastées aux granits diversifiés et côtes basses, hautes falaises et falaises de roches dures, cordons de galets et cordons dunaires, etc. Mouvant sur le long terme au niveau du trait de côte, le littoral est également marqué par le rythme des marées dans les estuaires, **abers** et baies à l'origine des paysages d'estrans (**slikke** et **schorre**).



Une plage et un aber, à Crozon

Le contact entre la terre et la mer au niveau de falaises granitiques et schisteuses, à l'intérieur des terres ou dans les larges

ances, participe à la construction sensorielle et visuelle du paysage finistérien, notamment par l'enchevêtrement des lignes du relief et les perceptions lointaines.

Des paysages sous pression humaine

La disparition et la fragmentation des milieux naturels (découlant de l'accroissement de l'activité humaine), et l'évolution des pratiques agricoles (réduction des prairies naturelles, élargissement du maillage bocager, etc.) ont un impact fort sur l'évolution des paysages.

En outre, l'essor démographique corrélé à un étalement urbain sur le littoral et autour des villes et à la construction d'équipements et d'infrastructures, impacte également l'unité des paysages naturels.

A contrario, certains territoires sont laissés à l'abandon (coteaux et fonds de vallées, zones humides, **landes**, etc.) ce qui favorise l'enfrichement, la fermeture et la dégradation des paysages.



L'urbanisation le long du littoral © JP Ferrand

Enfin, l'augmentation de la fréquentation touristique dans les espaces naturels et les questions qu'elle soulève en termes de préservation des paysages militent pour la mise en place d'une gestion cohérente et concertée alliant objectifs de **protection du paysage** et ouverture des espaces au public.

Paysages emblématiques et ordinaires menacés



Un mouillage à l'ouest de Brest

Avec 101 sites classés sur les 320 de la région Bretagne, le Finistère affiche une richesse en termes de paysages remarquables (paysages du littoral, des estuaires et des reliefs intérieurs, etc.) ce qui montre la nécessité de maintenir des protections réglementaires fortes en faveur des paysages naturels présentant un intérêt général.

Les paysages du quotidien dits « ordinaires » font plus rarement l'objet de protection spécifique alors qu'ils sont également soumis à des menaces et pressions.

Ils concernent notamment les vallées encaissées (touchées par la **fermeture des paysages** et le boisement des coteaux), les **landes** et tourbières (appauvries suite à leur exploitation par l'homme) et les bois et forêts domaniales (lieux de légendes aux couleurs variées nappant les collines).

Ces paysages du quotidien pourraient selon le cas bénéficier d'une action telle qu'une protection en réserve naturelle (site Natura 2000 ou en zone humide), une protection dans les documents d'urbanisme, une acquisition par le Département (espaces naturels sensibles) ou par le Conservatoire du littoral, une mesure agro-environnementale (MAE), un contrat nature ou un plan de gestion, etc.

—○ La marque du bocage

Le paysage agricole finistérien reflète l'évolution des usages et des politiques agricoles, et intègre une composante essentielle du patrimoine régional : le **bocage**.

Successivement marqué par la déforestation, le défrichement, le morcellement et le re-membrement, le territoire finistérien est aujourd'hui composé à 58 % de cultures et de prairies temporaires.



Le bocage et prairies naturelles en zones humides

Des paysages d'enclos à préserver

Formé au Moyen Âge pour le pâturage et la fauche, devenu ensuite limite de propriétés, le **bocage** constitue un paysage cloisonné formé par un maillage de talus et de haies.

Selon sa localisation par rapport au littoral et les spécificités locales, sa structure varie : **bocage** dense ou à maille élargie, végétations de type et hauteur différents, taillis ou futaies, constructions en pierres sèches.



Des murets de pierres sèches sur l'île de Sein

Devenu une « contrainte » avec l'essor de la mécanisation de l'agriculture, le maillage bocager a été élargi, remembré voire détruit, créant ainsi des parcelles moins morcelées et des vues plus lointaines.

La prise de conscience des effets néfastes (écologiques, hydrauliques, et paysagers) engendrés par la disparition du linéaire de haies et de talus a conduit les acteurs du territoire à mettre en œuvre des programmes de replantation. Néanmoins, la régression du maillage bocager se poursuit indéniablement, sous l'effet des arrachages et du vieillissement des plantations due aux maladies.

Les méandres de l'Aulne © AC Guillou



Des cultures et du bâti

Au cœur du **bocage**, l'agriculture du Finistère s'est développée principalement autour de l'élevage intensif axé sur la production animale (lait, porc, volaille).

Elle s'est accompagnée de l'intensification fourragère avec le maïs marquant ainsi de façon saisonnière les paysages finistériens.

Les productions légumière et maraîchère participent également à la diversité des paysages : au nord, une culture géométrique de fraises et tomates, au sud, une culture de légumineuses et de fleurs.

Ces paysages subissent également des évolutions liées à l'apparition de serres ou d'éoliennes, à l'arasement des arbres ou des talus, au mitage.



L'implantation d'une porcherie et de silos

Parallèlement à la modernisation des exploitations agricoles, une multitude de bâtiments a vu le jour, présentant de grandes dimensions et des formes caractéristiques d'une architecture industrielle stéréotypée (bâtiments agro-alimentaires, silos, etc.).

Intensifiée par le poids de l'industrie agro-alimentaire et son impact sur la concentration spatiale du « potentiel de production », la présence de ces marqueurs de l'agriculture intensive, ainsi que celle des cultures sous

bâche ou sous serres, sont aujourd'hui à reconsidérer dans une logique d'insertion paysagère.



Des cultures dans les champs du Léon légumier

L'évolution des paysages ruraux doit également composer avec la transformation des espaces agricoles en espaces de plus en plus artificialisés et bâtis sous l'effet du développement des voies de communication favorisant l'étalement urbain et l'habitat diffus.

D'autres territoires sont quant à eux touchés par la **déprise agricole**.

Elle engendre alors des paysages qui se ferment à la vue, avec le développement de **landes** et de **friches**, marqués par la présence d'anciens bâtiments agricoles laissés à l'abandon.



Le développement de la serriculture

—○ L'implantation des villes

Majoritairement urbaine, la population du Finistère s'organise autour de deux principaux foyers (Brest et Quimper), d'une frange dense sur le littoral nord et sud, et d'un centre peu peuplé.

Logique d'implantation et rapport au site

L'organisation historique de l'habitat en Finistère est caractérisée par une dispersion spatiale de petits hameaux reliés à des villages répartis de façon homogène sur le territoire. L'implantation des premières formes rurales bâties répondait à des logiques locales (relief, climat, choix des matériaux du sous-sol, présence d'autres constructions) et à la présence de voies de communication.

Les villes se sont implantées sur des sites au plus proche de la mer, le long des côtes et des voies navigables au fond des estuaires. Le choix de ces sites, entre terre et mer, permet aux villes de bénéficier d'une protection contre les éléments naturels et d'organiser au mieux les fonctions d'échange et de commerce.

L'activité portuaire (commerce, militaire, pêche) est l'élément commun ayant permis l'essor du département et l'établissement des populations.

Un lotissement dans l'espace agricole, à Bric



Aujourd'hui, l'identité des villes est encore marquée par leur organisation autour des reliefs : coupures d'urbanisation formées par des coteaux boisés et des falaises (Mont Fruy à Quimper), présence de parcs et jardins sur les berges (parc Rù à Quimperlé), routes en lacets, activités liées à l'eau imbriquées dans la ville (conserveries, papeterie).



La ville de Quimper

Diversification des formes bâties

L'arrivée de l'habitat néo-breton et du lotissement dans les années 50 a entraîné l'effacement des particularismes locaux au profit d'une uniformisation des constructions et le développement désordonné de l'habitat individuel. Cette forme est aujourd'hui majoritaire dans les paysages bretons. Si certaines caractéristiques de l'habitat traditionnel ont été conservées dans l'habitat néo-breton, ces modèles ont négligé les logiques d'implantation dans le site et l'utilisation des matériaux locaux.

Cette négation de la relation au site a ainsi participé à l'effacement du caractère pittoresque des paysages urbains.

Au tournant du XXe siècle, la diversification des formes bâties donne lieu à une hétérogénéité des formes d'habitat sur le plan architectural.



Un lotissement de style néo-breton

Les savoir-faire en matière de construction de l'habitat apparaissent aujourd'hui comme un héritage à conserver pour garantir une meilleure intégration de l'habitat dans son milieu.

Mitage et étalement urbain

L'exode rural et agricole ainsi que la concentration des populations dans les centres urbains et le long du littoral ont profondément marqué les paysages : foisonnement de l'habitat individuel pavillonnaire, étalement des zones d'activités et industrielles stéréotypées, perte de lisibilité des structures paysagères, confusion des limites entre ville et campagne.

Le mitage historique du Finistère se poursuit indéniablement et contribue à fragmenter l'espace agricole et la frange « rétro-littorale ».

Les extensions urbaines conduisent à l'étalement urbain, voire à la périurbanisation des grandes et moyennes villes au détriment des plus petites. L'étalement urbain s'accom-

pagne d'effets néfastes sur le paysage des villes (impact sur la morphologie, uniformisation des formes bâties) et contribue à l'affaiblissement des centres-villes.

La multiplication de l'habitat pavillonnaire et des zones d'activités en zone périurbaine ou le long des axes routiers, accompagnée du développement des voiries et réseaux, a trop longtemps été réalisée sans prise en compte des éléments de contexte et des dimensions paysagères, urbaines et architecturales.

Certaines communes ont néanmoins réussi à privilégier des implantations dans une logique concentrique dans et autour du centre-ville/bourg (reconquête de friches urbaines, utilisation de dents « creuses » et renouvellement urbain).



L'étalement urbain en Cornouaille

Paysage des activités économiques

L'activité militaire rayonne sur le territoire et impacte l'économie locale, l'occupation du sol et les dynamiques de mise en place des paysages. Ainsi, certains éléments du paysage urbain témoignent de la présence sur site de la marine nationale ou de bases militaires (port militaire de Brest) : forts, batteries, fortifications, sémaphores, phares, bases navales, remparts, etc.



Le phare d'Eckmühl à Penmarch

Les paysages maritimes et portuaires sont marqués par l'activité économique et les ouvrages de défense contre la mer : quais, phares, balises, bâtiments de transformation, conserveries, bateaux de pêche, chantiers navals, mâts, capitaineries, parkings, façades colorées des maisons, digues, enrochements.

L'évolution à la baisse de certaines activités, telles que les conserveries, génère des friches bâtementaires, tandis que le développement plus récent de loisirs liés à la mer engendre des infrastructures nouvelles dédiées à l'accueil de plaisanciers.

Localisés à l'origine en bord de mer ou au centre des villes, les bâtis industriels se sont développés le long du réseau routier à la faveur de l'extension urbaine et des nouveaux modes de consommation.

Le front de mer, à Bénodet



Les paysages urbains accueillent ainsi des bâtiments de l'industrie agro-alimentaire souvent de tailles importantes, à l'isolement relatif et facilement remarquables dans le paysage : silos, bâtiments d'élevage hors-sol, abattoirs. Certains d'entre eux participent à l'identité d'un territoire (société Hénaff à Pouldreuzic).

Globalement, les zones industrielles en bordure d'axes routiers ont un impact paysager fort et leur implantation ne passe pas inaperçue : grandes constructions en tôle ondulée, forme rectangulaire, organisation en blocs souvent fractionnée sur plusieurs sites.



Le port de Brest

Le développement des zones d'activités commerciales et artisanales est lié au déploiement et à la densification du réseau routier. Celles-ci présentent le paradoxe de vouloir être vues et fréquentées alors que leur traitement paysager et leur qualité architecturale sont souvent médiocres.

Chaque entrée de commune offre désormais une image identique composée de « cubes » accompagnés de panneaux publicitaires, formant des rideaux commerciaux opaques derrière lesquels les silhouettes des villes/villages ont tendance à disparaître.



Les zones d'activités, à Concarneau © JP Ferrand

Tropisme littoral et pression touristique

Dès le début du développement touristique sur le littoral du Finistère, des premières stations balnéaires à l'architecture originale ont été édifiées (Morgat sur la presqu'île de Crozon).



Un parc à huîtres côtoie une zone de plaisance

Le tourisme balnéaire de masse et le développement des loisirs nautiques ont ensuite modifié considérablement les paysages littoraux autrefois naturels jusqu'à provoquer leur **banalisation** par l'artificialisation du

trait de côte accompagnée de nouveaux équipements au gabarit hors d'échelle et à usage saisonnier.

De grands complexes immobiliers (Bénodet), des équipements (campings, parcs à thème, aires de stationnement, ouvrages de défense), des résidences secondaires, ou encore des centres de thalassothérapie sont ainsi apparus dans le paysage.

En outre, le désordre de l'implantation des maisons individuelles et des résidences secondaires le long du littoral ou des estuaires, ainsi que la dissonance de leur style, forme et couleur, participent à la dégradation des lieux. La loi Littoral permet dorénavant de mieux maîtriser le développement urbain et son impact sur ces espaces mais certains territoires gardent encore les stigmates d'une gestion peu ou mal contrôlée par le passé.



La présence de campings sur le littoral

Enfin, cette frange littorale n'est plus aujourd'hui la seule convoitée dans le département.

En effet, de nouvelles formes de tourisme voient le jour avec des effets plus ou moins visibles sur le paysage : le tourisme urbain (villes d'art et d'histoire), le tourisme lié au patrimoine architectural (religieux, maritime), le tourisme de nature ou sportif (monts d'Arrée), le tourisme culturel (festivals, route des peintres), et le tourisme en camping car.

—○ L’empreinte des infrastructures

Éléments marquants de l’activité humaine, les infrastructures et les équipements ponctuent le territoire finistérien et façonnent les paysages.

Entre voies et quais

Composantes du paysage et vecteurs de découverte (points de vue, panoramas), les routes et voies ferrées participent au développement du territoire. Le réseau routier dense et stabilisé comporte de nombreux ouvrages d’art adaptés au relief (ponts). L’enjeu consiste à maîtriser le développement et la qualité des zones d’activités et aires de stationnement à proximité des échangeurs. Le réseau ferroviaire modernise ses infrastructures et transforme ses voies ferrées désaffectées en voies vertes.

Les ports (militaire, pêche, commerce, plaisance) ont cristallisé bon nombre de sites urbains en tant que lieux d’échanges et de commerce privilégiés. Ils les ont marqués d’éléments architecturaux d’intérêt patrimonial (phares, forts, quais), leur conférant cette ambiance maritime. Le développement de la plaisance et des activités de loisirs modifie de plus en plus les paysages portuaires par la multiplication des zones de mouillage et des équipements légers associés.

Le contournement nord nord-ouest de Quimper



L’implantation d’éoliennes dans le paysage, Dirinon

Paysages de l’énergie en transition

Les infrastructures et équipements de transport et de production d’énergie continuent d’imprégner le territoire finistérien avec le développement de la production des énergies renouvelables. Le réseau électrique se modernise et s’efface tandis que progresse la filière bois-énergie avec des impacts visuels sur les paysages et la gestion des ressources (forêts et bocage). L’impact sur le paysage des bâtiments de méthanisation peut être maîtrisé en respectant le site d’implantation (relief, conception, couleurs).

Riche de son potentiel en vent, le Finistère doit envisager un développement concerté et maîtrisé de l’énergie éolienne afin de concilier autonomie énergétique et préservation des paysages emblématiques car l’éolienne crée un point d’appel visuel fort dans le paysage.

Les unités paysagères

À partir des grandes composantes spatiales structurant l'ensemble du territoire départemental finistérien, vingt unités paysagères ont été identifiées à une échelle plus fine.

Leur définition résulte d'une approche multicritère thématique et cartographique, de parcours sur le territoire (pour comprendre le paysage dans sa dimension visuelle) et d'une prise en compte des études et expertises sur le sujet.

Enjeux paysagers

Au-delà de la description des caractères physiques des divers paysages, l'atlas des enjeux paysagers du Finistère interroge les dynamiques paysagères pouvant altérer le caractère identitaire de chaque unité.

Les cartes schématiques d'enjeux mis en évidence n'ont pas pour vocation de donner des éléments précis, et sont à considérer à une échelle allant du 1/100000^{ème} au 1/250000^{ème}, soit l'échelle des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) et des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT).

Pour faciliter la découverte de ces unités paysagères, cinq regroupements sont proposés :

1. Paysages insulaires, îles et îlots (p.18)
2. Plateaux du Léon et du Trégor (p.20)
3. Presqu'île de Crozon et estuaires (p.30)
4. Monts et Bassin de Châteaulin (p.40)
5. Cornouaille et Baie d'Audierne (p.48)

Paysages insulaires, îles et îlots



Plateaux du Léon et du Trégor



Presqu'île de Crozon et estuaires



Monts et Bassin de Châteaulin



Cornouaille et Baie d'Audierne



Groupement des unités paysagères du Finistère



Fiche n° : En fin de chaque unité paysagère, un renvoi est proposé vers une des onze fiches « outils opérationnels » pour la prise en compte du paysage, indiquées dans le Fascicule 4 de l'Atlas des enjeux paysagers du Finistère.

Les paysages insulaires, des îles et des îlots



Les îles et les îlots

Île de Batz au nord, île d'Ouessant, archipel de Molène, île de Sein à l'ouest, et île de Saint-Nicolas des Glénan au sud, malgré des caractères différents, ces îles et îlots possèdent une identité commune liée à l'influence des éléments naturels sur le façonnement du paysage.



Île d'Ouessant

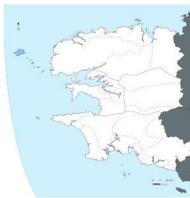
Les paysages insulaires, du fait de la taille modeste des territoires et de la rigueur du climat, sont des paysages ouverts marqués par l'absence de boisements, la place importante du minéral et la présence d'une végétation rase composée de **landes** et de pelouses littorales.

La **déprise agricole** y est importante comme en témoigne la disparition progressive des marqueurs de systèmes agraires tels que les anciens murets.

Unis face aux éléments

Sans obstacle naturel pour les protéger de la mer, les îliens ont implanté leurs hameaux et villages en fonction de la dominance des vents et de façon groupée autour des ports, points de liaison vers le continent.

L'homogénéité dans la construction des bâtiments, dont se distinguent phares et églises, offre une vision harmonieuse des bourgs insulaires. L'urbanisation, d'abord concentrée en bordure de littoral, s'étend progressivement à la périphérie et le long des axes où se concentrent aujourd'hui quelques projets d'aménagement ponctuels.



Pression touristique

Face à la diminution du nombre de résidents à l'année due au caractère insulaire et aux difficultés d'accès au territoire, on constate chaque année une forte attractivité touristique des îles et îlots.

Les impacts des usages et pratiques des vacanciers se font ressentir sur le paysage avec le développement des sentiers touristiques secondaires et la fréquentation des ports de plaisances.



Île de Saint-Nicolas des Glénan

En outre, ces territoires connaissent des problématiques liées aux risques naturels (érosion du trait côte, submersion) et à leur autonomie énergétique.



Les plateaux du Léon et du Trégor



Le Trégor morlaisien

De Plougasnou au nord et Scrignac au sud, en passant par Morlaix à l'ouest et Guerlesquin à l'est, cette unité offre un paysage diversifié entre espaces urbanisés, paysages naturels et agriculture préservée.



Les côtes rocheuses et falaises hautes, à Locquirec

Relief modérément animé

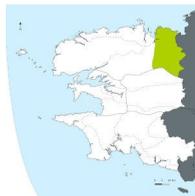
Le relief est ponctué par une succession de vallées encaissées, plus évasées sur le littoral. Ce caractère doux de la frange côtière basse contraste avec les falaises hautes plus à l'est ou les affleurements rocheux sur les crêtes des Monts d'Arrée au sud.

De nombreux petits boisements de feuillus ou résineux rythment le paysage, tandis que d'autres essences apparaissent sur le littoral,

L'ostréiculture à marée basse dans la baie de Morlaix



où les **landes** couvrent les falaises. Le **bo-cage**, composé de talus couverts de taillis, d'arbres de hauts jets ou d'herbacées, a un maillage relativement dense dans les terres et plus ouvert sur les côtes.



Périurbanisation en couronne de Morlaix

L'habitat, de densité faible et dispersé uniformément sur l'ensemble du territoire, est plus concentré sur le littoral et au nord de la RN12.

La périurbanisation s'est développée en couronne depuis Morlaix jusqu'aux bourgs alentours, consommant des terrains de taille conséquente. Le dynamisme de cette aire urbaine s'est fait au détriment de villages et hameaux plus éloignés. La forte consommation foncière (lotissements pavillonnaires, zones industrielles et commerciales) déjà diffuse, continue de progresser. Le paysage urbain est marqué en entrées de villes par la construction de bâtiments commerciaux juxtaposés aux formes architecturales variées, accompagnée de publicités.

Le sud conserve son caractère rural avec un vieillissement du bâti non valorisé ou abandonné, donnant un caractère désuet aux paysages.



Un paysage agricole sur fond d'urbanisation

Baie et littoral attractifs

La côte morlaisienne a connu un développement urbain important, fortement restreint aujourd'hui. Sur le littoral, une ambiance de station balnéaire se dégage de la commune de Locquirec.

Contrairement au port de Morlaix, en perte de vitesse, les ports de Plougasnou et de Locquirec bénéficient de projets d'extension avec le développement de nouvelles zones de mouillage et d'équipements légers, liés à l'accroissement du tourisme de plaisance.



Les aires de camping-cars sur le littoral

Des zones de campings et des parcs résidentiels de loisirs se sont développés ces dernières années.

Aménagés de façon rectiligne, ils provoquent un contraste fort dans les paysages naturels.

Enfin, la baie de Morlaix, siège historique de concessions conchylicoles, est marquée par la cohabitation entre l'exploitation hors-sol des coquillages et d'autres activités maritimes (transport maritime, pêche...).

Maintien d'une agriculture diversifiée



Le développement de la serriculture

Grâce à une terre de qualité, la surface agricole utile se maintient depuis les années 2000. On observe l'apparition de zones d'intensification agricole sur les plateaux avec de nouvelles infrastructures et la serriculture, accompagnée de la disparition des haies bocagères ou talus hauts.

Ainsi, malgré une baisse de 30 % des exploitations agricoles, l'agriculture diversifiée (maraîchage, polyculture, élevage) se maintient, offrant une variété de cultures dans le paysage.

Les paysages agricoles accueillent également de plus en plus de parcs éoliens et pourraient prochainement faire l'objet d'une implantation d'installations destinées à la valorisation du biogaz.

—○ Le Léon légumier

De Plouguerneau à l'ouest et Taulé à l'est, en passant par Roscoff au nord, l'unité la plus septentrionale du Finistère offre des paysages ouverts et des vues lointaines sur des terres fertiles et cultivées.

Paysages ouverts

Le relief est marqué par des ondulations très douces et évasées en raison de la présence de nombreux fleuves côtiers. Le relief du-naire est assez faible (inférieur à 20 m).



La côte basse à Plouescat avec sa plage et sa dune

Le faible boisement se résume à des haies brise-vent protégeant habitations et bâtiments agricoles.

Le **bocage**, peu présent à l'intérieur du territoire, est plus important sur le littoral pour protéger les primeurs, bien qu'il ait été simplifié à cause de l'intensification agricole.

La culture d'artichauts à proximité du littoral, à Goulven



Les vues lointaines autorisées par les champs ouverts transforment les éléments verticaux en points de repère (clochers).



Urbanisation maîtrisée et pression sur le littoral

Sous l'influence des principaux axes de circulation, l'urbanisation a progressé en nappe à partir des bourgs et le long des voies, notamment la RD10. Ce phénomène s'est intensifié en remontant vers les villes de Plouguerneau à l'Ouest puis vers l'est, Cléder, Saint-Pol-de-Léon et Roscoff (pôle urbain principal de ce territoire).

Le mitage résidentiel, maîtrisé grâce aux documents d'urbanisme, préserve les cônes de vues et les liens visuels à la mer. La **qualité paysagère** du territoire a été renforcée autour de Saint-Pol-de-Léon et le long de la RD10 grâce à la mise en œuvre de règlements de publicité limitant ainsi les enseignes diversifiées.

La loi Littoral a également contribué à la maîtrise de la forte urbanisation du littoral du Léon. Cependant le tourisme reste très présent sur la côte, notamment en haute saison : le paysage continue d'être marqué par la présence de parcs résidentiels de loisirs ou de campings.



Des champs de légumes et bâtiments agricoles

En tant que façade littorale très prisée, les ports de plaisance se maintiennent et se développent sur la côte.

Une nouvelle infrastructure portuaire a ainsi été construite à Roscoff, augmentant le nombre de mouillage.

Ces ports cohabitent en permanence avec d'autres activités maritimes en plein développement, telles que la pêche, les activités nautiques, la conchyliculture ou le transport maritime.

Terres agricoles



Un paysage agricole cultivé et ouvert, à Sibiril

L'implantation et le maintien de la spécialité légumière dans le Léon reposent sur l'excellente qualité de ses terres.

Néanmoins l'exploitation des primeurs subit des évolutions notables :

- sur « l'Arvor » (littoral), la taille des petites parcelles est en augmentation, les cultures se simplifient et les talus se raréfient ;
- dans « le Gorré » (les terres), l'important remembrement du passé se ralentit et la végétation gagne les fonds de vallons.

Suite aux mutations du monde agricole, de nouvelles infrastructures imposantes se sont implantées pour répondre aux besoins des agriculteurs : coopératives, cultures sous serres ou sous bâches. On constate également une augmentation du nombre de bâtiments agricoles abandonnés qui se dégradent au fil du temps.



Un paysage cultivé ouvert et bâti abandonné

Enfin en tant que territoire très agricole, le Léon légumier est aussi marqué par la mise en place d'installations de valorisation de biogaz (méthanisation).

Toutes ces infrastructures se révèlent très apparentes dans le paysage en raison de la faible végétation et du relief peu marqué.

Le plateau Léonard

De Porspoder à l'ouest et Plouvorn à l'est, en passant par Brest au sud, ce plateau offre un paysage ouvert sur l'activité portuaire et agricole du territoire.

Terre de vent



Le phare de Kermorvan, au Conquet

Les nombreux vallons qui entaillent ce plateau granitique au relief doux contrastent avec les paysages modelés depuis des siècles par l'agriculture. Les falaises littorales caractérisant l'unité sont plus hautes à l'ouest de Brest. Les caractéristiques topographiques et géologiques à l'origine des **abers** et de la rade renforcent le lien entre la mer et la terre.

Le vent fait sentir son influence sur la hauteur de la végétation en perturbant la crois-

La côte rocheuse, à Plouarzel



sance des arbres, et favorise leur implantation dans les pentes des vallées des **abers**.

Sur les côtes, les **landes littorales** sont présentes sur les falaises. Le **bocage** dominant est un maillage de talus hauts et abrupts, recouvert d'une végétation basse rabattue par le vent.



Croissance urbaine constante

Le développement urbain du plateau Léonard est continu en périphérie de la ville de Brest et le long des axes majeurs de circulation. Les zones d'activités commerciales et industrielles se développent le long des routes et des échangeurs. Afin de limiter cet éparpillement, les différents acteurs organisent une approche concertée et globale de l'aménagement.

Les communes situées sur la frange de l'agglomération brestoise connaissent une croissance constante tandis que les villages plus reculés conservent une envergure plus modeste, comme Plourin, Plouguin et Kernilis.

Les formes urbaines des communes ont donc évolué différemment entre les bourgs historiques de l'intérieur du plateau au développement concentrique et les communes du littoral aux formes multipolaires et éclatées dues à l'habitat pavillonnaire.



Un lotissement pavillonnaire récent, à Saint-Pabu

Après une forte urbanisation côtière, la loi Littoral a permis de maîtriser les nouvelles constructions, exceptée sur la commune de Locmaria-Plouzané. En outre, le territoire à proximité des **abers** connaît aujourd'hui encore une pression urbaine importante notamment sur Lannilis ou Plouguerneau.

Une activité agricole visible dans le paysage



Une exploitation agricole, à Plourin

L'activité agricole, qui se maintient sur l'ensemble du plateau léonard, subit des mutations. Le remembrement entraîne l'augmentation de la taille des parcelles avec des restructurations contribuant à l'ouverture de la maille bocagère et à l'abandon de bâtis.

La diversification de l'activité agricole et la richesse de la terre ont contribué au développement de grandes surfaces de serres.

Les bâtiments d'élevage hors-sol et les serres sont visibles dans le paysage en raison de la topographie douce et de la faible présence de végétation. Les fourrages sont néanmoins dominants au sein de cette unité.

Sur la côte, des taillis déstructurés ou abîmés apparaissent ainsi que des haies bocagères résiduelles. Dans les terres, les secteurs humides en fond de vallons s'enrichissent.

De port en port



Le port de Brest

Élément essentiel au sein du paysage de la rade, le port de Brest abrite un complexe industrialo-portuaire en développement sur le secteur du **polder**.

Des projets de requalification ou d'embellissement de quartiers ou bâtiments usés et abîmés par le temps pourraient modifier le paysage de la rade, notamment après le passage du goulet de Brest.

Les ports de plaisance du Conquet, Lanildut et Plouguerneau restent prisés et bénéficient de projets de nouvelles zones de mouillage et d'équipements légers.



Les marches de l'Arrée

De La Forest-Landerneau à l'ouest, Sizun au sud et Morlaix à l'est, cette unité offre un paysage aux variations de relief importantes avec de nombreuses vallées et rivières.

Relief mouvementé



Des landes et boisements sur fond du Roc'h Trevezel

Le territoire est formé par une succession de vallées et collines orientées est/ouest, située à la base des Monts d'Arrée. Les paysages sont marqués par des fonds de vallées étroits et humides, comme l'Élorn et la Penzé, et de nombreuses rivières.

Les boisements sont très présents sur cette unité, le long des vallées et aux abords des zones cultivées. Quelques massifs de feuillus et résineux peu étendus sont également vi-

sibles. Il existe un fort contraste entre les sommets déchetés, les hauteurs couvertes de **landes** et de quelques boisements et les espaces agricoles bocagers aux pieds des monts d'Arrée.



Urbanisation en progression

Les marches de l'Arrée est un territoire facilement accessible du fait de la RN12 entre Brest et Morlaix et de la N165. Il est donc attractif du point de vue résidentiel notamment pour Landerneau et Landivisiau.



Une zone d'activités, entrée de ville à Landivisiau

L'urbanisation progresse le long des axes de communication provoquant l'extension des bourgs. On note la présence du **schiste** dans l'habitat ancien, notamment au nord de l'unité.

Une vue depuis les hauteurs des marches de l'Arrée sur les paysages agricoles et le village de Commana



Les grandes infrastructures commerciales, artisanales et industrielles, ainsi que de nombreux échangeurs, ont connu un développement important sur cette unité, avec des efforts d'intégration paysagère pour certaines.

Cependant la présence d'affichages publicitaires n'est pas toujours maîtrisée notamment en entrées de villes.

Maintien de l'agriculture



Des cultures de Taillis de saule à Très Courte Rotation

En dépit d'un léger recul de la Surface Agricole Utile (SAU) et d'une baisse du nombre d'exploitations agricoles, l'agriculture se maintient sur le territoire, dominée par la production de lait et l'élevage de porcs.

Le **bocage**, lâche sur ce territoire agricole, bien que plus resserré à l'approche des vallées, est constitué d'arbustes, de cépées et parfois de talus nus.

Toutefois, la trame bocagère, en mutation, subit des destructions de haies localisées suite aux restructurations parcellaires.

Ce maillage déjà peu dense continue de reculer peu à peu tandis que les zones d'enfrichement augmentent comme dans les fonds de vallons et aux abords de l'Élorn.

Ces modifications provoquent localement une **fermeture des paysages et des vues** malgré une végétation encore très présente sur le territoire.

Les bâtiments agricoles très nombreux, ainsi que les nouvelles exploitations de cultures hors-sols sous serres, s'intègrent bien grâce à cette végétation développée, mais deviennent très reconnaissables en hiver lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles.

En outre, le **bocage** est un élément du paysage très utilisé à l'est pour le développement de pratiques énergétiques comme la mise en place des cultures de Taillis de saule à Très Courte Rotation (TTCR) à Dirinon et Pleyber-Christ, sculptant ainsi le paysage entre parcelle agricole classique et boisement éphémère de grande hauteur.

Espaces naturels et patrimoine



L'abbaye du Relecq © Tourisme Bretagne

Le tourisme vert et culturel se développe sur ce territoire autour de nombreux sites paysagers protégés et des éléments patrimoniaux : anciens moulins, centres bourgs, églises. Il prend une place importante et attire de plus en plus de touristes à la découverte des marches de l'Arrée.



La presqu'île de Crozon et les estuaires



Les estuaires de la rade de Brest

Entre Plougastel-Daoulas au nord-ouest et Le Faou au sud-est, le dialogue constant entre la terre et la mer favorise une ambiance mi-rurale mi-maritime.

Paysages contrastés et climat doux

La géologie et le relief sont structurants pour cette **unité paysagère** aux vallons marqués au nord et aux côtes sinueuses abritant des anses et estuaires. Les formes géologiques littorales des estuaires et **rias** favorisent le développement de zones humides arrières littorales.



La baie et la rivière de Daoulas

Bénéficiant de la protection de la presqu'île de Crozon contre les assauts du vent du

L'anse du Caro en rade de Brest



large, la végétation y croît aisément. La structure bocagère, de bonne qualité au nord, est composée de talus hauts surmontés de taillis et cépées. Le manteau végétal et les arbres de haut jet se développent notamment dans les secteurs à l'abandon, en fond de vallon. Ce phénomène d'enrichissement remarquable contribue à la **fermeture des paysages** et accentue son caractère intimiste et bocager.



Des axes structurant l'urbanisation

L'unité bénéficie d'une situation privilégiée grâce au pont de l'Iroise et la RN 165 qui facilitent l'accès à l'agglomération brestoise. La pression urbaine et foncière est importante notamment sur les communes de Plougastel-Daoulas et Daoulas.

Des lotissements se sont construits le long des axes provoquant des expansions en étoile. À la recherche de l'effet vitrine, les zones d'activités se sont implantées autour de la RN 165. L'hétérogénéité des formes architecturales et d'implantation se retrouve dans le bâti commercial et l'habitat récent. Néanmoins, de nombreux aménagements urbains, plus ou moins bien intégrés en entrées de ville, témoignent de la volonté de préserver les centres bourgs.

La frange littorale ne présente pas de concentration démesurée de l'habitat. La privatisation du littoral ferme cependant peu à peu les paysages sur la rade de Brest restreignant les accès à la côte.

Serriculture et conchyliculture

La baisse du nombre d'exploitations est supérieure à la moyenne finistérienne. La **déprise agricole** se fait davantage sentir à l'approche du littoral où se concentrent les vallons humides en **friche**.

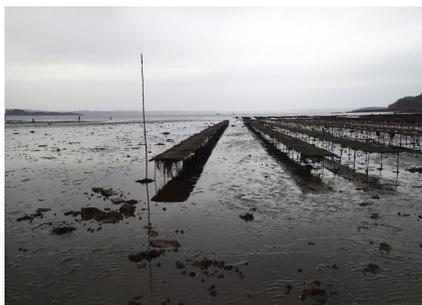
L'unité est caractérisée par une densité élevée de serres à l'échelle du département. Elles sont le marqueur du développement des exploitations agricoles et de l'intensification de l'activité maraîchère. Grâce à une végétation fortement présente et dense, ces installations sont peu visibles dans le paysage.



L'enrichissement sur le littoral

Sur le littoral, l'activité agricole est tournée vers la conchyliculture. Des concessions accordées dans les années 70, seules les concessions de parcs à huîtres sur l'éstran continuent leur activité. La majorité des hectares concédés en rade de Brest est exploitée, et quelques secteurs sont en jachère depuis la crise de mortalité des huîtres creuses en 2008.

L'activité conchylicole, visible par le balisage des concessions avec des perches ployantes ou de gros bidons ou bouées à la surface de l'eau, continue de rythmer les paysages marins.



La conchyliculture dans l'anse de Penfoul

Attrait des paysages remarquables

L'unité est attractive au niveau touristique grâce à ses paysages agricoles et maritimes, et à ses endroits privilégiés entre terre et mer. Le tourisme en camping-cars est très développé aux abords du littoral. L'unité est également marquée par une forte activité de petite plaisance et de pêche.



Des camping-cars sur le front de mer



—○ L'Aulne maritime

De Landévennec au nord-ouest à Château-lin au sud-est, l'Aulne maritime est un territoire de transition marqué par la présence du fleuve et de ses coteaux escarpés.

Vues sur les estuaires de l'Aulne



L'Aulne en aval du pont de Térénez

Marqué par le relief des monts d'Arrée qui se prolonge jusqu'au Menez Hom, cette unité vallonnée offre des vues sur les estuaires de l'Aulne, un des plus grands fleuves côtiers de Bretagne, et la rivière du Faou, qui ouvrent et élargissent les fonds de vallées.

Les versants concaves de l'estuaire sont hauts, abrupts et boisés tandis que les versants convexes sont très évasés et cultivés.

L'influence des marées modifie le paysage par la présence de vasières.

Un paysage agricole et urbanisé sur fond d'estuaire, à Rosnoën



Caractère fluvial et maritime



Les boisements sont présents sur les flancs concaves de l'Aulne, dans les vallées secondaires et dans les espaces agricoles cultivés, où ils alternent avec les zones agricoles actives. Le développement des arbres de haut jet se limite aux vallons du fait de la situation ventée des coteaux et sommets. Des pins maritimes sont présents à proximité de la mer. Le maillage bocager, assez hétérogène, lâche et déstructuré sur les hauteurs, est constitué de talus hauts à végétation arbustive ou cépées.



La rivière de l'Aulne

Extension des bourgs urbains

De petites tailles et globalement bien préservées, les agglomérations se sont implan-

tées sur les rives de l'Aulne, comme Châteaulin et Port Launay.



La rivière de l'Aulne à Châteaulin

Les communes de Châteaulin, Pont-de-buisles-Quimerch, Rosnoën et Dinéault continuent de s'urbaniser. Leurs bourgs s'étendent le long des axes et sur les coteaux. Les zones d'activités se développent en entrées de villes, à l'image du parc d'activités de Penn Ar Roz à la jonction des axes Brest-Quimper (RN 165) et Châteaulin-Carhaix (RN 164).

Les aménagements sont réalisés plus ou moins en connexion avec le tissu existant et ne sont pas toujours intégrés de façon cohérente aux formes du relief.

À l'inverse, la construction du nouveau pont de Térénez, permettant le franchissement de l'Aulne, a fait l'objet d'un travail paysager important. Des coupures d'urbanisation existent entre les différents pôles urbains.

L'urbanisation dans le reste de l'unité est dispersée et peu dense, sans évolution notable. L'habitat rural traditionnel est implanté à mi-hauteur entre les vallées et les points hauts. Ces hameaux à vocation agricole, établis à proximité de l'estuaire, bénéficient d'un accès au fleuve.

En outre, des centres bourgs connaissent des problèmes de dévitalisation comme à Landévennec et Trégarvan.

Le long de l'Aulne se développent également des espaces d'accueil de plaisance marquant le paysage de petits ports, comme à Port-Launay.

De la déprise à l'enrichissement

L'unité est touchée par le recul de l'agriculture liée à la production de lait et l'élevage de porcs. La Surface Agricole Utile est en baisse ces dernières années.

Aux abords de l'Aulne, où la topographie est vallonnée et les zones humides très présentes, l'agriculture est en déprise. Un phénomène d'enrichissement touche alors les rives et les coteaux de l'Aulne, ce qui contribue à la **fermeture des paysages**. Ces boisements, remarquables dans les fonds de vallons perpendiculaires au fleuve, contrastent ainsi avec les terres cultivées sur les versants aux pentes douces.



Un plateau agricole sur fond de vallon boisé

Sur le reste de l'unité, l'agriculture se maintient et s'intensifie localement. De nouveaux bâtiments agricoles, visibles sur les plateaux et en partie haute des coteaux, apparaissent dans le paysage.

—○ La presqu'île de Crozon

De Camaret-sur-Mer à l'extrême ouest au verrou du Ménez Hom dans les terres à l'est, la presqu'île de Crozon possède trois pointes aux identités propres.

Reliefs et végétations contrastés



La pointe rocheuse de Raguènes, à Crozon

La topographie est marquée par un relief mouvementé à l'est et une partie occidentale composée de hautes côtes rocheuses alternant avec des anses aux vastes plages. La répartition des boisements est également contrastée : à l'est les arbres sont quasiment absents, vers l'ouest les pins maritimes et les chênes apparaissent, et sur la partie la plus occidentale de nombreux boisements de pins, fourrés littoraux et **landes** rases occupent l'espace. Le **bocage**, de forme élargie

La plage et le fort de l'Aber, à Crozon



à déstructurée, est dense et laniéré au nord-est, arbustif à l'est et dépourvu de plantations ligneuses à l'ouest.



Urbanisation littorale et bâti saisonnier

La presqu'île de Crozon présente une urbanisation dispersée autour de Crozon, Camaret et Lanvéoc. Elle progresse en extension de bourg, le long des axes routiers, sur les cotteaux ou encore près du littoral. Le mitage de l'espace est en augmentation. Les types d'habitat varient en fonction de leur exposition au climat : les côtes protégées au sud et à l'est sont anthropisées par l'attractivité touristique tandis qu'à l'ouest on note la présence de hameaux typiques, avec une qualité du bâti faisant l'objet de projets de réhabilitation.

Les paysages urbains sont marqués par le développement de constructions lié à l'augmentation du nombre de maisons secondaires, largement supérieure à la moyenne départementale. Ainsi, le taux de résidences secondaires dépasse les 50 % dans les communes de Crozon, Roscanvel et Saint-Nic. En outre, les implantations militaires marquent également le paysage avec un bâti vieillissant ou en développement.



Le mitage urbain sur le littoral

Pression touristique

Avec le triplement de sa population en période estivale, la presqu'île de Crozon connaît un développement important de campings et de villages vacances.

Des équipements tels que les parkings, sentiers et voies vertes apparaissent sur le territoire afin de gérer les flux de fréquentation.

Les ports de plaisance prisés de Camaret-sur-Mer et Crozon-Morgat font l'objet de projets d'augmentation de leur capacité d'accueil.



Le port de plaisance et le sillon, à Camaret

Les paysages remarquables et naturels sont impactés par le phénomène de cabanisation visible aux abords des côtes.

Afin de sensibiliser les touristes à l'importance du respect des espaces, des mesures sont prises sur les sites emblématiques où des aménagements légers, petites barrières symboliques et panneaux signalétiques, sont installés.

Les routes centrales, offrant des vues étendues sur le territoire, ont fait l'objet d'améliorations comme la construction du pont de Térénez.

Impact paysager des pratiques agricoles



Des installations photovoltaïques, à Crozon

Deux dynamiques agricoles différentes marquent le territoire avec une restructuration de l'activité (lait et volailles) à l'est, et une **déprise agricole** à l'ouest. Très active aux environs de Lanvéoc, l'agriculture contribue au paysage ouvert et s'étend jusqu'au bord de mer. En allant vers l'ouest, les milieux et paysages se ferment en raison de la perte de l'usage agricole, ce qui conduit à des phénomènes d'enfrichement, notamment en bordure de littoral. Enfin, on constate un phénomène d'enrésinement sur les flancs du Ménez-Hom. La remise en exploitation de ces espaces présente un intérêt paysager certain, à accorder avec les projets de centrales photovoltaïques.



La cuvette du Porzay

Organisée autour de Plomodiern au nord, Plonévez-Porzay au sud et Cast à l'est, la cuvette du Porzay offre des vues lointaines sur les paysages agraires.

Paysage en amphithéâtre



Le littoral du Porzay

La cuvette du Porzay s'apparente à une vaste cuvette en amphithéâtre ouverte à l'ouest aux vents littoraux. Le relief y est doux au centre et accentué à la périphérie de la cuvette. La côte, composée de cordons dunaires, est interrompue par les pointes rocheuses de Tréfeuntec et de Tal ar Grip.

La géologie et le relief définissent l'occupation du sol. Les grès des contreforts du Menéz-Hom et les reliefs granitiques de la montagne de Locronan sont boisés.

Une vue sur Douarnenez et sa baie



La cuvette, dépression tendre schisteuse aux sols fertiles, est exploitée par l'agriculture, notamment pour la culture de céréales.



L'effet brise-vent n'étant pas présent sur ce territoire exposé aux vents d'ouest, on constate un recul progressif des taillis avec futaies de l'intérieur des terres vers le littoral.

Le maillage bocager, peu dense, est à dominance arbustive. De vastes zones présentent un caractère bocager résiduel offrant des perceptions lointaines. Quelques secteurs à l'ouest de l'unité ont conservé un maillage bocager structuré, mais élargi à certains endroits.

Viellissement de la population et habitat dispersé

Depuis 40 ans, la population de la cuvette du Porzay augmente trois fois moins rapidement que le reste du département et fait face au vieillissement.

De faible densité, cette unité est marquée par un mitage de l'espace et l'apparition de constructions en marge du bâti existant, de façon décousue. Pour autant, ces dernières conservent un style néo-breton en cohérence avec le bâti plus ancien.

En outre, le caractère attractif de la portion littorale entraîne une augmentation du taux de résidences secondaires, supérieur à la moyenne finistérienne, notamment sur les communes de Plomodiern et Plovénez-Porzay. Les paysages littoraux, bien qu'en partie préservés, sont marqués par la présence de vastes espaces d'accueil destinés à la haute saison : parcs résidentiels de loisirs et campings.



La plage de Pentrez, à Saint-Nic

Paysage d'openfield et d'éoliennes

À l'image du département finistérien, l'agriculture de la cuvette du Porzay est en mutation.

Les pratiques agricoles se maintiennent autour de la production de lait et l'élevage de porcs comme en témoigne la présence de porcheries de grande taille. Cette agriculture intensive s'inscrit dans un paysage d'**openfield** jusqu'aux abords du littoral. Les infrastructures sont nettement visibles dans ce paysage car le maillage bocager est peu dense.

La diminution de la Surface Agricole Utile et du nombre d'exploitations agricoles, liés aux restructurations internes du monde agricole,



Le paysage agricole du Porzay au bocage peu dense

se traduit par une progression de l'agriculture intensive et l'abandon de bâtiments agricoles. Cet abandon de bâti impacte directement le territoire où les démantèlements de constructions sont peu mis en œuvre en raison de difficultés liées au coût, notamment de désamiantage. Pour autant, les opportunités de démolition ou de réhabilitation permettraient de requalifier le paysage.



Un paysage d'éoliennes

Enfin, une série d'éoliennes, montrant l'intérêt particulier du territoire pour les énergies renouvelables, souligne le relief et marque l'entrée nord-est de la cuvette du Porzay. Le paysage se trouve ainsi marqué par l'implantation de ces infrastructures.



Les Monts et le Bassin de Châteaulin



—○ Les monts d'Arrée

De Saint-Eloy à l'ouest à Poullaouen à l'est, cette unité offre un paysage avec de nombreux reliefs révélant des vues lointaines.

Relief accidenté



La tourbière des monts d'Arrée

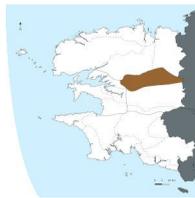
Alternant entre relief très animé, versants abrupts, affleurements rocheux, crêtes et ondulations douces, les paysages de cette unité sont marqués par une topographie permettant des vues lointaines et offrant de multiples panoramas notamment depuis la RD 785. Ils abritent de nombreux sommets, dont le Roc'h Trédudon et le Tuchen Kador.

L'ensemble de cette unité est dominé par les **landes**, en particulier à l'ouest, et la végétation basse, mais la présence de conifères de haut jet et les petites parcelles boisées dénotent dans ce paysage.

Une vue depuis la chapelle Saint-Michel



Le **bocage** varie entre un maillage serré, comme le paysage fermé de Saint-Rivoal, et un maillage élargi et structuré.



La diversité des ambiances paysagères, entre **landes**, **bocage** et crêtes lointaines des monts d'Arrée, procure une qualité remarquable à ces paysages. Territoire à l'ambiance austère et mystérieuse, en raison du climat rigoureux et de la pluviométrie, le Yeun Elez (Terre de légende) est un site emblématique de cette unité.

Faible urbanisation



La ville d'Huelgoat

Les monts d'Arrée représentent l'unité la moins urbanisée du Finistère en raison de son éloignement des principales villes et de sa topographie mouvementée.

Elle est marquée par un exode rural et une décroissance démographique. Malgré la richesse de l'architecture traditionnelle, la dévitalisation et l'abandon des centres bourgs sont importants sur cette unité, ce qui se traduit par un fort taux de vacance, une part élevée de résidences secondaires et très peu de nouvelles constructions résidentielles.

Néanmoins, certains centres bourgs comme Huelgoat et Berrien, situés au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique et aux entrées de centres bourgs soignées, connaissent une progression de l'urbanisation en périphérie, principalement par densification et extension du bâti existant.

Diversité des activités agricoles

En dépit de l'augmentation de l'enfrichement, des zones de déprises et des restructurations du monde agricole sur cette unité, la Surface Agricole Utile se maintient.



Un paysage agricole avec du bocage et de l'élevage

Le secteur agricole se présente sous plusieurs formes du fait des spécificités liées à la topographie des monts d'Arrée. Les versants, les fonds de vallons et les sommets sont moins exploités ce qui laisse place aux **friches** et à l'enrésinement des **landes** et des tourbières.

Sur le reste de l'unité, l'élevage de bovins et l'exploitation des cultures perdurent.

Les pratiques liées aux restructurations de l'agriculture, notamment l'augmentation des parcelles et des bâtiments, ont un impact sur le paysage avec l'apparition de nouveaux bâtiments agricoles et l'arasement du **bocage**.

Exploitation des espaces naturels



L'exploitation forestière et la fermeture du paysage

Le site inscrit des monts d'Arrée attire de nombreux touristes, contribuant à maintenir dans le paysage les structures d'accueil et les itinéraires de randonnées.

En outre, des éléments particuliers participent également à la structuration du paysage de cette unité : l'ancienne centrale nucléaire de Brennilis, les carrières de Loqueffret en développement ou de Berrien en reconversion.

Enfin, l'exploitation des parcelles forestières d'épicéa de Sitka provoque des changements brutaux d'ambiance en créant des ouvertures d'espaces et en mettant le sol à nu ; tout comme les incendies que connaît cette unité sur les secteurs de **landes** et de conifères.

Le bassin de Châteaulin

De Saint-Ségal à l'ouest à Carhaix-Plouguer à l'est, cette unité offre un paysage homogène et ouvert entre les montagnes noires et les monts d'Arrée.

Roches tendres et roches dures



L'Hyère, affluent de l'Aulne

Limité par deux entités géologiques aux roches dures, les monts d'Arrée au nord et les montagnes noires au sud, le bassin de Châteaulin s'inscrit dans un bassin de roches tendres.

Il correspond à une dépression schisteuse, au relief modéré, marquée par l'Aulne et ses affluents, parmi lesquels l'Hyère et l'Ellez. Cette unité offre ainsi des panoramas aux limites visuelles fortes.

Un paysage agricole vallonné avec bocage et boisements



Ce paysage de bassin agricole fertile est couvert d'un maillage bocager majoritairement déstructuré, à l'exception du prolongement ouest des montagnes noires, et composé de haies variées : cépées, arbres de haut jet, anciennes ragosses, anciens chênes têtards, talus seuls.



Des points hauts, la vue s'étend sur de larges bandes de boisements mixtes ou enrésinés ainsi que sur des fonds de vallées boisés ou en friches.

Urbanisation dispersée

Sur l'ensemble de l'unité, l'urbanisation apparaît de manière dispersée et développée autour des villes de Carhaix-Plouguer, capitale de l'ancien Poher, Pleyben et Châteauneuf-du-Faou.

Aux extrémités ouest et est de l'unité, une relative stabilisation de l'urbanisation est constatée depuis ces dernières années, tandis qu'au centre l'urbanisation progresse autour des zones bâties à Plonévez-du-Faou et Châteauneuf-du-Faou.

Dans les territoires ruraux éloignés, des programmes de revitalisation voient le jour pour apporter une réponse à l'abandon de certains bourgs, tombant en désuétude, au profit des villes alentours.

En outre, des projets d'aménagements routiers, comme la mise à 2 × 2 voies de la RN164 reliant Lennon à Landeleau, sont susceptibles à terme de fortement modifier les paysages notamment par l'implantation d'industries agro-alimentaires et de zones d'activités au niveau des échangeurs.

Maintien de l'activité agricole



Le mitage de l'espace agricole

Avec une faible chute de la Surface Agricole Utile (SAU) sur la dernière décennie, l'activité agricole se maintient globalement, principalement orientée vers l'élevage et les industries agro-alimentaires.

Des mutations continuent néanmoins de s'opérer sur ce territoire, avec le remembrement et l'industrialisation de l'agriculture, ce qui modifie les paysages agricoles.



Des bâtiments agricoles imposants

En effet, le remembrement du **bocage** depuis plusieurs décennies entraîne malheureusement la suppression ou l'arasement des haies bocagères pour agrandir les parcelles.

De ce fait, la construction de grands bâtiments agro-industriels, d'infrastructures avec silos et de bâtiments d'élevage a provoqué l'abandon des bâtiments agricoles en pierre et marqué le paysage par leur silhouette imposante et volumineuse.

Valorisation des espaces naturels



L'Aulne dans sa partie canalisée

Constituant un élément majeur du patrimoine paysager, l'Aulne, partie finale du canal de Nantes à Brest, traverse le bassin et se caractérise par une succession d'écluses et un chemin de halage bordé de peupliers.

Le tourisme vert tient donc une place importante dans cette unité notamment grâce à ce canal : tourisme fluvial, vélo, canoë-kayak.

Au niveau énergétique, le renouvellement des parcs éoliens déjà implantés sur le bassin et la construction d'une centrale photovoltaïque en projet sur la commune de Lothey continueront de modifier les paysages de cette unité.



Les montagnes noires

De Spézet à l'est à Gouezec à l'ouest, cette unité offre des vues lointaines depuis la chaîne de collines peu élevée, avec de beaux panoramas sur les paysages.

Empreinte des schistes et des légendes



Un paysage agricole avec patrimoine à Saint-Goazec

Les collines, qui traversent d'est en ouest l'unité, présentent des formes pittoresques avec leurs affleurements rocheux de **schistes**. Ce relief participe à l'alternance des vues très longues et des vues très courtes depuis les routes sinueuses.

Se développant en fonction du relief, la végétation y est très diversifiée, des **landes**

Un paysage agricole marqué par la présence de taillis avec futaies entre Lothey et Gouezec



aux boisements de résineux dans la forêt de Laz. Le **bocage** est assez dense sur les pentes avec des portions de **bocage** à hêtres. Les boisements sont néanmoins moins nombreux dans le secteur de la Roche du Feu.



Ces roches sombres et ces boisements révèlent une ambiance typée qui suscite contes et légendes sur les montagnes noires, parmi les plus connus « la légende du mur du diable » ou « la roche du feu ».

Le château et domaine de Trévarez, ainsi que les nombreux sites classés tels que la Roche du Feu, Kudel, la Roche de Kergomar, offrent des panoramas de qualité de part et d'autre des montagnes noires.

Touches d'urbanisation

Installés à mi-pentes, les hameaux et bourgs ruraux, possèdent encore des caractéristiques architecturales spécifiques, notamment sur les constructions anciennes avec des toitures en **schiste**.

Territoire rural, excentré et peu desservi par les grands axes routiers, les montagnes noires ne subissent pas de pression foncière et souffrent même d'une décroissance démographique importante depuis le début du

20^e siècle : taux de vacance des logements en augmentation, perte de vitesse de petits bourgs comme Saint-Hernin et Lothey.

L'urbanisation se fait par petites touches autour des bourgs et des hameaux existants.

Certains lotissements, mal intégrés au **tissu urbain** et à la topographie, ferment localement les vues.

Maintien de l'activité agricole



Un paysage agricole d'élevage et bocage à Gouezec

Avec une faible baisse de la Surface Agricole Utile sur la dernière décennie, l'agriculture se maintient sur cette unité, avec une production de lait principalement.

Une modernisation des bâtiments agricoles est à l'œuvre sur le territoire et de grandes infrastructures récentes prennent place dans le paysage.

Le **bocage**, bien que lâche en dehors du relief, s'intensifie localement. Ponctuellement, l'enrichissement de parcelles agricoles est observable, avec un développement des espaces boisés, fermant peu à peu certaines vues et clairières.

Présence de la sylviculture

Unité très boisée, les montagnes noires font l'objet d'une exploitation de leurs espaces forestiers.

La sylviculture provoque des changements brutaux sur les paysages avec l'ouverture des espaces et la mise à nu des sols. Toutefois, pour les surfaces exploitées supérieures à 2,5 hectares, la réglementation forestière oblige les propriétaires à procéder à un reboisement dans les cinq ans, ce qui referme progressivement les paysages.

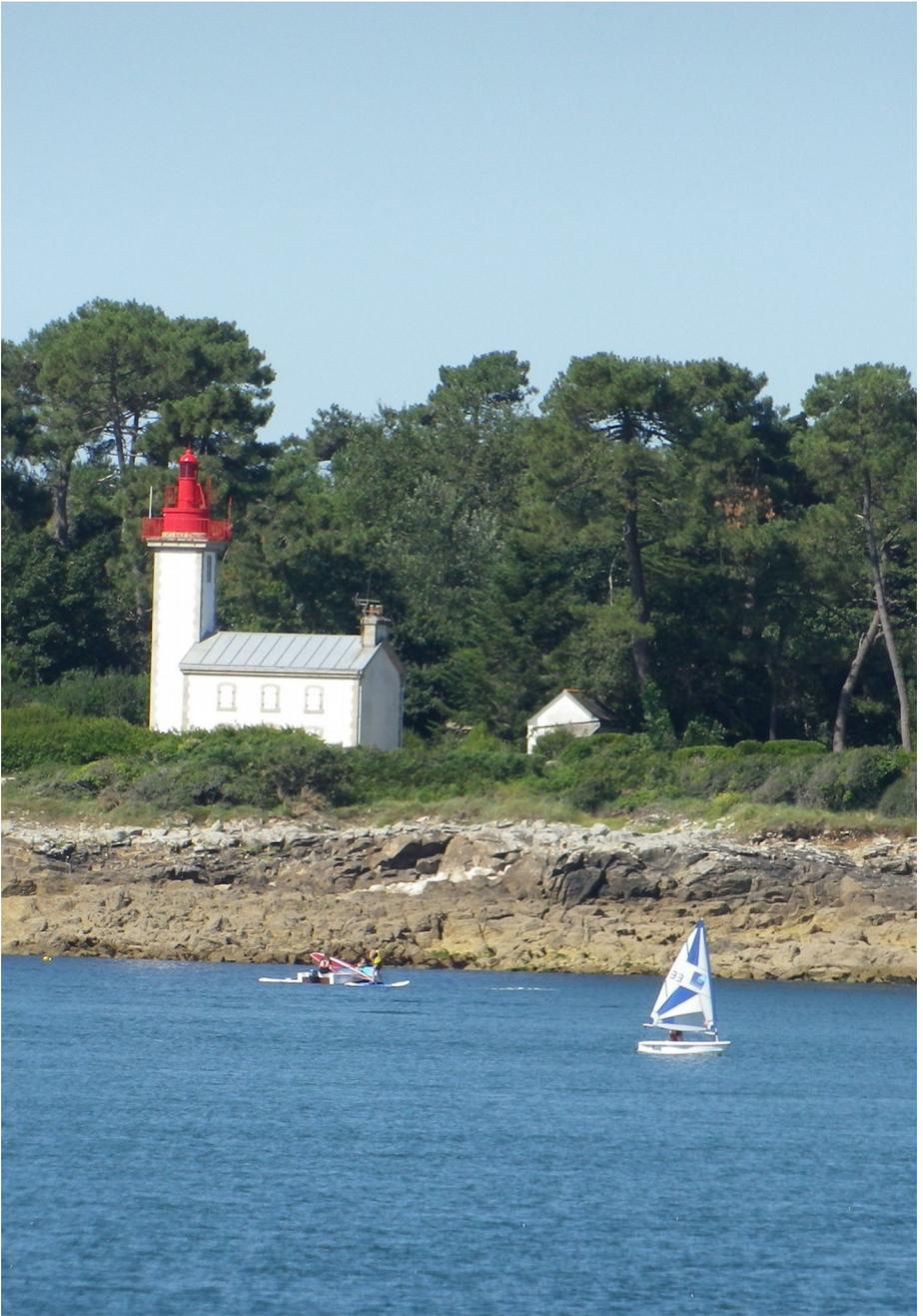
Pour les surfaces inférieures à 2,5 hectares, il conviendrait d'étudier chaque site au cas par cas afin d'opter pour la solution la plus adaptée au territoire : reboisement par la sylviculture ou maintien des larges vues sur les panoramas, par la ré-ouverture des paysages, pour le tourisme et l'agriculture.

En outre, l'enrésinement est important sur les sommets des collines.



Le mitage dans l'espace agricole

La présence de lignes à haute-tension marquent également fortement les paysages de cette unité.



La Cornouaille et la Baie d'Audierne



—○ Le Cap Sizun

De Poullan-sur-Mer au nord à Plouhinec au sud, en passant par Plogoff sur la pointe ouest, cette unité offre des paysages ouverts variés, entre falaises sur les côtes et vallons dans les terres.

Relief relativement élevé



La côte de granit partiellement recouverte de landes

Scindée en deux par une brèche est-ouest débouchant sur la Baie des Trépassés, le Cap-Sizun est marqué par de hautes falaises sur le littoral et des vallons de forme et d'envergure diverses dans les terres.

La végétation est adaptée aux conditions climatiques avec, sur le littoral, un **bocage** structuré par des murets de pierres sèches ou de haies basses d'épineux capables de résister aux vents. Sur le plateau, le **bocage** est plus dégradé avec la présence de pins

La baie des Trépassés



maritimes. Les fonds de vallées en **friches** sont composés d'un maillage bocager dense, avec la présence de saules et de frênes sur les talus.



Le paysage est également marqué par la présence d'éoliennes, notamment à Beuzec-Cap-Sizun et Goulien, du fait de l'importance des vents sur ce territoire. Enfin, l'érosion marine commence à toucher ponctuellement certains secteurs comme à Cléden-Cap-Sizun, Plogoff et Audierne.

Habitat dispersé



L'étang de Laoual, entre Plogoff et Cléden-Cap-Sizun

L'habitat, de type dispersé, marque les paysages ruraux et littoraux, et est pourvu d'une architecture spécifique : façades chaulées blanches, fenêtres et volets de couleurs à Audierne.

L'urbanisation s'est développée dans les zones où le relief est le plus favorable, autour des centres bourgs, au sud et le long des axes routiers (RD 784).

Malgré le ralentissement de cette urbanisation, le paysage est marqué par les constructions de résidences secondaires sous forme de maisons individuelles, participant ainsi à l'étalement urbain et à l'artificialisation du trait de côte.

Le port d'Audierne, principale ville du Cap-Sizun, connaît une dévitalisation de son habitat et de ses commerces en dépit de son attraction touristique.

Transformations agricoles

L'activité agricole sur ce territoire rural éloigné et autrefois actif subit de fortes transformations, bien que présente jusqu'au bord des falaises.

L'élevage reste la production principale sur cette unité avec la production laitière et, à plus faible niveau, la production porcine. Les cultures d'herbes, pour la nourriture des animaux, le maïs et les céréales, sont les plus représentés.



L'agriculture présente au sud-est du littoral

Les agriculteurs jouent un rôle essentiel sur le paysage de par leurs pratiques.

Or, les terrains difficiles à exploiter et la diminution de la Surface Agricole Utile laissent place à l'enfrichement des espaces, entraînant la **fermeture visuelle des paysages**. Le maillage bocager est encore très présent dans l'unité.

Richesses patrimoniales



L'église de Pont-Croix

Le Cap-Sizun bénéficie d'une richesse exceptionnelle avec ses paysages et son architecture, contribuant à sa renommée. Le patrimoine architectural y est important : le **bocage**, la présence de manoirs, chapelles et petits ouvrages en pierre.

De nombreux sites classés et inscrits mettent en avant un patrimoine paysager exceptionnel : la pointe du Raz labellisée Grand Site de France, la pointe du Van et la Baie des Trépassés.

La qualité de ces sites exerce une forte attraction touristique ce qui implique néanmoins des évolutions sur ces paysages avec la mise en place de structures pour l'accueil des touristes : campings, hôtels, parcs, parkings, publicité. Labellisés, ces territoires vont pouvoir se réorganiser pour plus de cohérence dans les aménagements afin de valoriser la beauté de ces paysages.

—○ La baie d'Audierne et le littoral bigouden

De Combrit à l'est à Plouzévet au nord en passant par Penmarc'h au sud-ouest, cette unité offre des sites exceptionnels au cœur de l'attractivité touristique et de la vitalité économique de ce territoire : baie d'Audierne, pointe de la Torche, ports de pêche, phare d'Eckmühl.

Relief doux et paysage ouvert



L'Ero Vili

Au sud-ouest, le plateau descend vers le littoral offrant des vues sur l'océan.

Ces paysages ouverts révèlent une côte rocheuse basse de granit clair au sud et un cordon de galets, l'Ero Vili, accompagnant le cordon dunaire de la baie à l'ouest.

Le vieux phare et le phare d'Eckmühl, à Penmarc'h



À l'arrière de ce cordon se trouvent des zones humides d'une grande richesse écologique. Sur le littoral, il est constaté un phénomène d'érosion du trait de côte particulièrement marqué sur les communes de Pouldreuzic, Plomeur et Penmarc'h.



La croissance des essences forestières est limitée du fait de l'exposition aux vents littoraux.

Seuls quelques pins maritimes, pins Insignis et cyprès de Lambert parviennent à se distinguer, leurs déformations singulières témoignant des effets du vent.

Dans les terres, au nord-est et dans les **rias**, on trouve des châtaigniers et des chênes. Sur les espaces « arrières-littoraux » humides se trouve une végétation typique de fourrés de prunelliers, saules et roseaux.

Le **bocage** est très lâche, avec des haies basses et des talus nus, notamment à l'ouest. Les murets de pierres sèches, encore fréquents, marquent les abords des bourgs et hameaux.

Paysages et urbanisation

Aux 19^e et 20^e siècles, l'activité portuaire a entraîné une forte urbanisation aux abords du littoral, à l'abri de la houle en fond de **ria**.

Du fait de l'attractivité du littoral, l'urbanisation se poursuit sous forme de maisons individuelles, implantées au milieu des parcelles.

Ainsi, dans les cités portuaires et les ports bigoudens, l'urbanisation s'étend au niveau de leurs arrières-bourgs.

Au nord, la baie d'Audierne offre encore des silhouettes de bourgs et hameaux lisibles tandis qu'au sud les extensions urbaines sont quasiment continues.

Globalement, en rupture avec l'architecture des maisons traditionnelles à façades blanches, et dispersé, ce type d'habitat déforme la silhouette des villages et participe à la **fermeture des paysages** sur le littoral.



Le port de Saint-Guérolé, à Penmarc'h

La multiplication des zones d'activités, en bordure des axes routiers et en entrées d'agglomération, banalise les paysages par leur homogénéité et forme des rideaux opaques fermant les vues sur le paysage littoral.

Enfin, le développement du tourisme, de la plaisance et de la pêche dans cette unité nécessite des équipements spécifiques tels les campings, les pontons, cales et jetées, induisant une évolution du paysage du littoral bigouden.

Paysage agricole dominant

Autrefois actif, l'espace rural est encore aujourd'hui dominé par l'agriculture : élevage avec production laitière et cultures (herbes pour l'élevage, maïs, céréales).



Le port de Sainte-Marine, à Combrit

La présence de la bulbculture est également une particularité de cette unité. Visibles au nord-ouest du territoire du fait d'un paysage ouvert, les bâtiments agricoles s'agrandissent avec de nouveaux matériaux de construction, ce qui tranche avec les formes et les teintes des anciennes bâtisses agricoles.



Le mitage de l'espace agricole

L'image de ce territoire peut également être dévalorisée par la présence de nombreux bâtiments avicoles aujourd'hui à l'abandon.

La Cornouaille fouesnantaïse

De la Forêt-Fouesnant à l'est à Gouesnac'h à l'ouest en passant par Saint-Evarzec au nord, cette unité offre des paysages diversifiés, des reliefs aux pointes rocheuses et côtes basses sablo-rocheuses.

Littoral contrasté



La côte basse sablo-rocheuse, à Fouesnant

Marqués par le relief au nord, de Quimper à Saint-Evarzec, les paysages s'ouvrent progressivement aux abords du littoral (Bénodet, Forêt-Fouesnant). Les vastes cordons dunaires et les pointes rocheuses basses rythment la côte de Bénodet à Beg Meil. À l'est de l'unité, la côte devient sablo-rocheuse marquant la baie de Concarneau.

La végétation sur la Cornouaille fouesnantaïse est très présente avec un **bocage** haut,

La baie de Kerogan sur l'Odet



dense et préservé, composé de cèpées et d'arbres de haut jet de type chênes et châtaigniers. Les boisements, mélange de feuillus et de pins maritimes, sont nombreux, créant une ambiance boisée. La présence de vergers cidricoles entretenus et l'AOC « cidre de Cornouaille » attestent que l'activité est encore pratiquée sur ce territoire.



Des haies bocagères sur d'anciens murs de pierre

Influence de Quimper

Dans la partie nord de la Cornouaille fouesnantaïse, la densité de l'habitat et des activités y est modérée, avec cependant l'apparition de nouveaux lotissements liés à l'influence du bassin quimpérois. Près du littoral, le développement de l'habitat individuel est plus important, ainsi que celui des

résidences secondaires et des infrastructures liées au tourisme et au nautisme. Une identité balnéaire liée à l'économie de loisirs et du tourisme se dégage sur le littoral, notamment à Bénodet.



La zone commerciale, route de Bénodet

Appuyée sur les axes de communication, l'artificialisation des terres se poursuit avec le développement de grandes zones d'activités commerciales et la multiplication des aménagements liés au tourisme et à la pêche. En outre, à l'échelle de cette unité, le mitage est en croissance.

Mutations agricoles

L'agriculture intensive n'apparaît pas prédominante dans cette unité, dominée par la production de lait et les grandes cultures, car la végétation très présente permet de dissimuler les bâtiments agricoles.

Cependant le territoire connaît un rétrécissement de son espace rural du fait de fortes mutations dans le secteur agricole et de la progression de l'urbanisation sur les terres agricoles.

Ainsi, la Surface Agricole Utile a chuté de plus de 10 % au cours de ces dix dernières années, impactant particulièrement les communes de Gouesnac'h et de Fouesnant.

Les abords de l'Odet, ses coteaux et sa vallée ont été épargnés par ce grignotage des terres grâce à une dynamique de préservation de ces espaces naturels et leur classement en sites protégés.

Développement des activités maritimes

Le développement des activités maritimes et de plaisance, telles que la pêche, le tourisme et les activités nautiques, marque fortement l'espace littoral et témoigne de la valorisation touristique sur ce territoire.

Les aménagements pour l'accueil des touristes et les équipements de loisirs sont en augmentation : agrandissement du port de plaisance de La-Forêt-Fouesnant, développement de nouvelles zones de mouillage et d'équipements légers.



Port-la-Forêt à la Forêt-Fouesnant

En outre, la hausse des activités de plaisance et de loisirs n'altère pas la présence de l'activité conchylicole laquelle continue de marquer les paysages.

Sur la côte, les espaces ouverts restent également préservés du développement économique à l'image des **landes** et des cordons dunaires.



La Cornouaille littorale

De Concarneau au nord-ouest à Clohars-Carnoët au sud-est, cette unité offre un paysage littoral semi-ouvert aux côtes rocheuses, rythmé par une succession de vallées et de vallons.

Influence de la mer

Le relief doux de ce paysage semi-ouvert alterne avec un relief plus accidenté de vallées et de vallons. Les **rias** de l'Aven et du Bélon, typiques de ces paysages littoraux, favorisent le trait d'union entre terre et mer.



Une ria encaissée sur l'estuaire Le Moros

Suivant le gradient terre/mer, la végétation évolue à l'approche du littoral passant d'un **bocage** semi-résiduel, aux essences forestières, à une végétation basse.

La rivière du Bélon



Le paysage s'ouvre peu à peu, à l'exception des fonds de vallons colonisés par des saulaies. Caractéristiques des paysages arrière-littoraux, les pins



maritimes peuplent les boisements et les cyprès de Lambert agrémentent les jardins. Quelques vergers cidricoles sont présents dans le secteur de Carnoët et de Moëlan-sur-mer. En outre, des mesures réglementaires sont prises pour préserver les espaces naturels de ce territoire : zones côtières de l'Aven et du Bélon, dunes et étangs littoraux près de la pointe de Trévignon.

Nouvelles constructions et attractivité littorale

L'attractivité du bord de mer et l'influence de villes moyennes, Concarneau et Quimperlé, et de villes plus grandes, Quimper et Lorient, engendrent des évolutions paysagères essentiellement liées à l'étalement urbain de résidences principales et secondaires sous forme de lotissements ou de groupes d'habitations. Cet étalement urbain est facilité par le réseau routier (RN 165) et accompagné d'un développement de grands espaces commerciaux et d'activités en périphérie et le long des voies.

La Cornouaille littorale bénéficie de l'attraction de la mer provoquant le développement

de stations balnéaires autour des plages et d'un habitat tardif et diffus en arrière, le tout entrecoupé de fenêtres d'espaces naturels.



Une imposante industrie agro-alimentaire

Néanmoins, l'influence de la dynamique d'extension urbaine est plus faible sur le paysage côtier grâce à la loi Littoral laquelle permet la préservation des **landes**, dunes, zones humides et boisées sur le territoire : Riec-sur-Bélon, pointe de Penquernéo et abords de l'Aven et du Bélon.

Recul des terres agricoles



La plage des Grands Sables, à Clohars-Carnoët

L'accroissement de l'urbanisation est à l'origine du recul des terres agricoles le plus élevé sur cette unité par rapport au reste du

département. Pour autant, le territoire a conservé un maillage bocager assez lâche, et la végétation s'intensifie ponctuellement aux abords des estuaires avec une progression des boisements sur les coteaux. La production de lait et les grandes cultures sont majoritaires sur les plateaux et les terrains pentus sont laissés en **friches**.

L'abandon des terres sur le littoral s'accélère du fait du morcellement parcellaire et du faible intérêt économique de certains secteurs. Certaines collectivités commencent à s'intéresser à ces espaces en raison de leur intérêt paysager ou économique.

Divers usages sur le littoral

Les activités nautiques et la plaisance remplacent progressivement les activités de pêche et de conchyliculture, ce qui modifie les paysages et accentue les conflits d'usage.

Néanmoins, la conchyliculture continue de marquer le paysage dans l'Aven et le Bélon. Le port de pêche de Concarneau, objet de projets de réaménagement urbain, connaît des difficultés mais ses atouts lui permettent de maintenir une activité économique diversifiée.



Le port de Daëlan, à Clohars-Carnoët ©B.Pannetier

—○ Le cœur de la Cornouaille

De Leuhan à Briec au nord et de Quimper à Rosperden au sud, cette vaste unité offre des vues lointaines sur un paysage ouvert ponctué de paysages plus fermés par les vallées.

Relief diversifié

Le relief est vallonné, contrasté par la présence de vallées encaissées (Odet, Steïr, Jet). Unités linéaires à part entière, leurs cours d'eau sont marqués par des zones humides, exploitées en pré et champs clos.



Un paysage d'agriculture intensive, à Rosperden

Sur les coteaux des vallées se développent des boisements composés essentiellement de feuillus. Des boisements anthropiques en « timbre poste » et sur les zones de captage

Les quais de l'Odet, à Quimper



sont également observables sur le territoire. À l'inverse, faiblement boisés, les plateaux aux terres fertiles sont quadrillés par un **bo-cage** assez ouvert composé de haies de taillis avec futaie et de quelques arbres de haut jet.



La diversité des paysages entre vallées, plateaux et villes historiques permet à ce territoire de bénéficier d'un développement touristique.

Importance de Quimper

Installée depuis l'époque romaine, à la confluence de l'Odet et du Steïr, Quimper se développe autour du commerce portuaire. À partir du 20^e siècle, le développement de l'économie du bassin agricole et agro-alimentaire ainsi que l'implantation de l'université ont apporté à la ville une nouvelle dimension.

Organisé autour d'un noyau composé des anciennes communes bourgs (Kerfeunteun, Penhars), l'étalement urbain de la ville s'est fait sur les coteaux, sous forme de grands lotissements. L'urbanisation s'est poursuivie par des étirements selon les axes routiers (RN 165, Quimper Est) et l'attractivité littorale au sud-ouest et au sud de l'Odet.



Une zone d'activités autour de Quimper

La ville est « ceinturée » par les industries et les commerces avec la présence de zones d'activités alternant avec les vallées. Les grands centres commerciaux viennent concurrencer les commerçants du centre-ville. Néanmoins, grâce à l'aménagement et l'entretien de son patrimoine, le centre-ville historique reste attractif toute l'année.

Urbanisation influencée par Quimper

L'urbanisation de Quimper et des communes de son aire urbaine (Landrévarzec, Ergué-Gabéric) se développe sous forme de lotissements et de maisons individuelles en continuité des bourgs et le long des axes structurants du territoire.



Un lotissement en limite urbaine, nord de Quimper

En parallèle, le réseau routier et ses équipements deviennent de plus en plus importants. Ce phénomène de périurbanisation, en topographie vallonnée, modifie les silhouettes et la physionomie des communes, nuisant à la lisibilité des paysages, et efface progressivement les coupures d'urbanisation.

Sur le reste du territoire, l'habitat est plus dispersé et diffus, avec la présence de quelques pôles urbains (Rosporden, Coray, Briec) n'ayant pas subi de développement urbain récent important. Enfin, le territoire est marqué par le développement de zones d'activités dont la grande disparité de traitement au niveau de la forme et de la couleur participe à la **banalisation** des entrées de villes.

Vocation agricole affirmée



Le développement des infrastructures énergétiques

L'agriculture, malgré le recul des surfaces de terres cultivées sur Quimper et Ergué-Gabéric, reste importante sur le territoire. Les élevages hors-sol, les infrastructures telles que les serres et les bâtiments agro-industriels (bovins, volailles) sont de plus en plus nombreux au sein de cette unité, révélant l'intensité de l'agriculture et les mutations agricoles en cours.

L'Ouest Cornouaille

De Mahalon à Douarnenez au nord et Tréméoc au sud, cette unité de transition offre un paysage diversifié entre influences maritimes, agriculture préservée et espaces urbanisés.

Transition paysagère ouest - est

Paysage ouvert à l'ouest, le relief y est plus doux, ponctué de vallons et petites vallées au **bocage** déstructuré. Aux abords de la vallée de l'Odet à l'est, le relief devient plus encaissé et boisé.



Un paysage agricole avec boisements et bocage

Plus haut sur les secteurs abrités des vents dominants, le **bocage**, marqué par des arbres de haut jet, est composé principalement d'arbustes et de cépées, devenant plus

La baie de Douarnenez



ras vers l'ouest en situation exposée. Il constitue un cadre d'intégration visuelle pour les habitations, les bâtiments et les infrastructures agricoles.



Il est accompagné de nombreux boisements aux essences variées : feuillus (chênes, châtaigniers) et pins maritimes au sud-est. L'ouverture des paysages à l'ouest marque la diminution progressive des boisements et la disparition du châtaignier. En outre, l'enfrichement des vallées humides, coteaux boisés et fonds de vallons est progressif.

Du fait de son territoire boisé, la sylviculture est présente sur l'Ouest Cornouaille, provoquant la réouverture soudaine des espaces lors de l'exploitation.

Étalement urbain et dévitalisation

Sous l'influence de Quimper, un phénomène de périurbanisation apparaît dans les communes voisines (Plonéis, Guengat, Pluguffan) avec de nouveaux lotissements autour des bourgs anciens et le long des axes de communication, ayant pour conséquences un étalement urbain avec un changement de physionomie pour ces centre-bourgs et un recul des terres agricoles.

L'attraction du pôle quimpérois entraîne le développement du réseau routier et des zones d'activités le long de ces axes. Le traitement de leurs abords, formes et implantation est généralement peu qualitatif, et les limites entre les différents espaces (public, privé, bâti, agricole ou naturel) ne sont pas clairement définies. Les voies de communication sont des vecteurs majeurs de découverte des paysages de l'Ouest Cornouaille, leur traitement est donc primordial.



L'habitat dispersé et le petit éolien

A contrario, Douarnenez, ville portuaire principale de cette unité, connaît une problématique de dévitalisation : la vacance du bâti (habitats et commerces) et l'aspect désuet de certains quartiers impactent le caractère paysager historique de son centre-ville. La ville offre néanmoins des panoramas sur la baie et un réel paysage portuaire.

Maintien de l'activité agricole

La diminution du nombre d'exploitation sur le territoire n'affecte pas l'activité agricole de cette unité, notamment grâce à la production de lait. Les bâtiments agricoles s'agrandissent et se modernisent avec de nouvelles infrastructures de type silos et hangars, tandis que les vieux bâtiments agricoles sont abandonnés.



Des bâtiments agricoles imposants, à Pluguffan

L'impact visuel des élevages hors-sol est minimisé par la présence de boisements.

Attraction du littoral

Le port de pêche de Douarnenez, en dépit de sa dévitalisation qui se manifeste par l'abandon de hangars suite à l'arrêt des transformations et des ventes de produits de la mer, continue d'attirer les professionnels du secteur grâce à sa position stratégique sur le trajet de la mer d'Irlande. En outre, la requalification des espaces portuaires en cours (criées, poissonneries), l'offre culturelle de ce port et sa baie emblématique en font une attractivité locale et touristique.



Le port du Rosmeur, à Douarnenez © M Hominal

La Cornouaille intérieure

De Leuhan au nord à Rosporden au sud en passant par Scaër au centre, la Cornouaille intérieure offre des paysages semi-ouverts alternant vues courtes et lointaines sur de grandes parcelles agricoles.

Paysages semi-ouverts

Le relief accidenté au sud est façonné par des vallées boisées et des zones humides à tourbières, en particulier la vallée de l'Isole, véritable marqueur de cette unité. À partir de Scaër, dont la traversée est assez remarquable, le paysage devient plus ouvert sur un plateau central, dynamisé par des rus et rivières. Les terres fertiles, accueillant de grandes parcelles de cultures, sont quadrillées d'un **bocage** à mailles larges et homogènes. Les collines de ce plateau offrent une vue sur les montagnes noires au nord, et le plateau de la Cornouaille au sud.

Urbanisation en déclin

Scaër, principale ville de cette unité, subit un double phénomène : une attractivité résidentielle en baisse et un développement de son urbanisation en périphérie, sous la forme de pavillons. Face à la problématique de déshérence et d'abandon des commerces et des habitations en centre bourg, la com-

mune ainsi que celle de Rosporden mettent en place des projets de requalification et de réaménagement de leurs centres pour les rendre à nouveau attractifs.



L'organisation du bâti dans ce secteur rural se fait principalement sous forme de bourgs et de petits groupements de bâtis isolés, reliés par le réseau viaire.



Un commerce abandonné

Ce fonctionnement en étoile illustre un paradoxe du monde rural : des locaux sont abandonnés dans le centre bourg tandis que de nouvelles constructions apparaissent sous forme de pavillons en périphérie.

La rivière Isole, à Scaër



Terres agricoles fertiles

En dépit des mutations agricoles opérant sur la Cornouaille intérieure, marquées par la baisse du nombre d'exploitations et le recul de la Surface Agricole Utile, l'agriculture se maintient. Elle est dominée par la production de lait et la céréaliculture sur les grandes parcelles agricoles. En outre, de nouvelles coopératives et de grands bâtiments agricoles viennent s'implanter autour d'importants hameaux groupés. Le **bocage** reste très présent sous diverses formes de végétation en fonction de ses différents usages : haut jet, taillis sous futaies.



Une exploitation agricole entre Scaër et Coray

Valorisation des espaces naturels

Les paysages de la Cornouaille intérieure font l'objet de mesures de protection et d'aménagement afin de mettre en valeur les atouts des espaces naturels qu'elle recèle.

La diversité de végétation, entre forêts et zones humides, et les vallées remarquables, dont celle de l'Isole, rendent le territoire attractif à des fins récréatives. Des activités tels que le pêche ou le tourisme vert sont en développement sur ces espaces. Aussi, de nouveaux équipements voient le jour afin de valoriser et de favoriser leur fréquentation :



Un paysage agricole avec bocage et talus arasé

voies, sentiers pédestres, petits équipements d'accueil.

Au niveau énergétique, le territoire est déjà marqué par la présence d'éoliennes, et d'autres projets pourraient venir s'implanter notamment sur la commune de Scaër.

La pratique de la sylviculture, à l'origine de la réouverture ponctuelle et temporaire de certaines vues notamment lorsque les boisements arrivent à maturité, ou de leur fermeture lorsqu'ils sont renouvelés, favorise une végétation de conifères en cohérence avec l'usage énergétique donné aux boisements et au **bocage** présents.



Des éoliennes, à Scaër



Fiche n°22 - Maintien de la qualité des centres bourgs (commerces, espaces publics, habitat)

Les portes intérieures de la Cornouaille

De Pont-Aven à l'ouest à Arzano à l'est, les reliefs offrent des paysages semi-ouverts à fermés, s'inscrivant dans les dynamiques agricoles et urbaines de l'unité.

Forte présence d'espaces naturels

Doux à l'ouest, le relief devient modéré à l'est ponctué de vallées évasées alternant avec des vallons étroits aux versants escarpés.



Le site naturel des Roches du Diable

La végétation, qui soutient les effets de la topographie, accentue les perceptions des dénivelés et des alternances entre prairies et boisements. Les forêts occupent des superficies importantes et les arbres sont présents

Le quai Brizeux, à Quimperlé



là où le relief devient contraignant pour l'agriculture et le long des cours d'eau entraînant une **fermeture du paysage**. À ces boisements denses vient s'ajouter le maillage bocager, élargi à déstructuré, formé de haies aux talus hauts avec des arbres de haut jet.



Les portes intérieures de la Cornouaille sont marquées par la présence de grands espaces naturels telles que les vallées de la rive droite de la Laïta (le Belon, le Steir Goz, l'Isolé) et la forêt de Canoët.

Evolution de l'urbanisation

Influencée par la présence de Quimperlé, Bannalec et Pont Aven, l'urbanisation s'est structurée autour des axes de circulation dont la RN 165 reliant Lorient à Quimper. Après l'urbanisation active du littoral, le développement urbain s'est façonné depuis Quimperlé d'est en ouest.

Les extensions se caractérisent par le développement de zones commerciales et d'activités, dans un environnement à dominance rurale, et l'émergence de nouveaux lotissements et zones pavillonnaires, sans logique particulière pour l'implantation et l'orientation du bâti. L'urbanisation linéaire le long des axes et en périphérie des bourgs dans l'aire périurbaine de Quimperlé contribue à l'effacement des coupures d'urbanisation

entre les communes. Le mitage de l'espace à partir d'anciens hameaux accentue ce caractère.



Le mitage par l'habitat en milieu rural, à Bannalec

Dans les espaces naturels à la végétation très présente, de petites infrastructures de découverte liées à la fréquentation touristique, comme les sentiers pédestres ou les voies vertes, marquent ponctuellement les paysages.

Conservation et mutation de l'agriculture



Des bâtiments agricoles partiellement dissimulés

Principalement agricole, cette **unité paysagère** voit son agriculture se maintenir et s'adapter aux contraintes de restructuration qui émergent depuis ces dernières années,

avec le remembrement, la baisse du nombre d'exploitations et la chute de la Surface Agricole Utile. Les paysages conservent le caractère rural avec des cultures céréalières, légumineuses et des parcelles d'élevage. Les bâtiments agricoles modernes, hangars et élevages hors-sol, sont présents sur le territoire dissimulés par les boisements.

Un territoire tourné vers le développement de l'énergie



L'énergie dans le paysage, les lignes à haute tension

Les paysages des espaces agricoles de cette unité sont de plus en plus marqués par l'émergence de nouvelles pratiques énergétiques. Ainsi, la commune de Riec-sur-Bélon et les agriculteurs ont mis en place des cultures de « Taillis de saule à Très Courte Rotation ». Des éoliennes ont déjà vu le jour et d'autres projets devraient s'implanter sur ce territoire notamment sur la commune de Melven.

En outre, la construction d'une centrale de méthanisation pour valoriser le biogaz est prévue à Bannalec, et la création d'une centrale photovoltaïque au sol est envisagée à Querrien. Ces projets ponctuels auront un impact plus ou moins fort sur le paysage de cette unité.



Logos imprimeur

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer du Finistère**

2 boulevard du Finistère
29325 Quimper cedex

Tél. : 02 98 76 52 00
Fax : 02 98 76 50 24



DDTM²⁹
des services
de l'État à vos côtés